



SESSION 2018

**DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES
(D.A.E.U.)**

EPREUVE DE « Histoire »

**Durée de l'épreuve : 4 heures
Coefficient : 1**

Le sujet comporte 3 pages numérotées.

1ère partie : composition

Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants :

⇒ *sujet 1 :*
les régimes totalitaires : origines, fonctionnements, idéologies

⇒ *sujet 2 :*
le génocide

2ème partie : étude de documents

Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants :

sujet 1 : l'année 1947, les débuts de la Guerre froide



Document n°1 : affiche américaine, mars 1947

En allemand : « Terre de l'Ouest, Terre de l'Est »

Document n°2 : extrait du discours de Harry Truman prononcé au Congrès des USA le 12 mars 1947.

« Je suis pleinement conscient des vastes conséquences de la décision des États-Unis si ceux-ci apportent leur aide à la Grèce et à la Turquie, et je vais tout de suite en discuter avec vous.

L'un des buts principaux de la politique étrangère des États-Unis est l'établissement de conditions nous permettant, de concert avec les autres nations, d'instaurer un mode de vie libre de toute contrainte. Tel était l'un des principaux enjeux de la guerre contre l'Allemagne et le Japon. Notre victoire fut remportée sur des nations qui tentaient d'imposer leur volonté et leur mode de vie aux autres pays.

Afin d'assurer le développement pacifique des nations, libres de toute coercition, les États-Unis ont joué un rôle de premier plan dans l'établissement de l'Organisation des Nations unies. L'Organisation des Nations unies est destinée à permettre à tous ses membres de jouir de la liberté et de l'indépendance. Nous ne parviendrons pas à nos fins, cependant, si nous ne sommes pas déterminés à aider les peuples libres à protéger leurs libres institutions et leur intégrité nationale contre les mouvements à tendance agressive qui s'efforcent de leur imposer des régimes totalitaires. Il s'agit tout simplement de reconnaître que les régimes totalitaires imposés à des peuples libres, par une agression directe ou indirecte, sapent les fondations de la paix internationale et par là même la sécurité des États-Unis.

Les peuples d'un certain nombre de pays du monde se sont vu imposer, récemment, des régimes totalitaires contre leur propre volonté. Le Gouvernement des États-Unis a élevé de fréquentes protestations contre la coercition et les procédés d'intimidation employés, en violation des accords de Yalta, en Pologne, en Roumanie et en Bulgarie. Je suis obligé de déclarer que de semblables tentatives ont eu lieu dans un certain nombre d'autres pays.

Au moment présent de l'histoire du monde, presque toutes les nations se trouvent placées devant le choix entre deux modes de vie. Et, trop souvent, ce choix n'est pas un libre choix. L'un de ces modes de vie est basé sur la volonté de la majorité. Ses principaux caractères sont des institutions libres, des gouvernements représentatifs, des élections libres, des garanties pour la liberté individuelle, la liberté d'expression et de religion, et pour être libre de toute oppression politique. Le second mode de vie est basé sur la volonté d'une minorité imposée à la majorité. Il s'appuie sur la terreur et l'oppression, sur une radio et une presse contrôlées, sur des élections dirigées et sur la suppression de la liberté individuelle. [...] Je crois que nous devons aider les peuples libres à accomplir leurs propres destinées, selon leur mode de vie propre.

Je crois que notre aide doit se manifester en tout premier lieu sous la forme d'une assistance économique et financière indispensable à la stabilité économique et au fonctionnement régulier des institutions politiques.

Le monde n'est pas statique, et le statu quo n'est pas une chose sacrée. Mais nous ne pouvons permettre que l'on change le statu quo en violation de la Charte des Nations unies, en employant des méthodes telles que la coercition, ou des moyens détournés tels que l'infiltration politique. En aidant les nations libres et indépendantes à maintenir leur liberté, les États-Unis mettront en oeuvre les principes de la Charte des Nations unies. »

consigne : après avoir présenté les documents, vous montrerez en quoi ils témoignent des causes et des caractéristiques du début de la Guerre froide.

Sujet 2 : De Gaulle et les médias pendant mai 1968

Document n°1 : mai 68 à la télévision, « à genoux, Cognac – Jay ! »

« A l'époque où débutent les événements de Mai 68, la télévision compte deux chaînes, dont les présidents sont nommés par le pouvoir gaulliste. A la botte, donc, mais rêvant d'un peu de liberté, elle entamera la plus longue grève de son histoire. Un mémorable fiasco.

Le quartier Latin respire les gaz lacrymogènes depuis quinze jours. Le Théâtre de l'Odéon est occupé, le mouvement de contestation s'étend dans les entreprises. Avec la grève générale du 18 mai, la paralysie économique gagne l'ensemble du pays. Il serait peut-être temps que le général de Gaulle revienne de son voyage officiel en Roumanie... Au matin du 19, le grand Charles, furieux, convoque son Premier ministre, Georges Pompidou, et plusieurs de ses collaborateurs : « *Ce qui se passe a assez duré. Cette fois, c'est la chienlit, c'est l'anarchie, ce n'est pas tolérable. Il faut que cela cesse. J'ai pris mes décisions. On évacue aujourd'hui l'Odéon et, demain, la Sorbonne. Pour l'ORTF, dit-il en se tournant vers son ministre de l'Information, Georges Gorse, vous reprenez les choses en main. Vous mettez les trublions à la porte, et puis voilà* ».

Pour de Gaulle, la grève qui a gagné les personnels de l'Office de radiodiffusion télévision française, le très officiel ORTF, est un affront personnel. Il ne conçoit pas que les 12 000 salariés de ce mammouth dressé pour obéir puissent brandir le drapeau de la révolte. Quand, fin mai, les journalistes rejoindront tardivement le mouvement, le Général sera sans pitié. Une fois le calme revenu, il fera licencier une soixantaine de journalistes de la télé, parmi les plus connus. Et puis voilà... La plus longue grève de l'histoire de la télévision – un combat sur des valeurs, contre la censure et la tutelle du pouvoir politique – s'est terminée en bérézina : « *Il y a eu une épuration à l'ORTF, épuration qui venait bien sûr du pouvoir* », reconnaît le gaulliste de choc Yves Guéna, qui succède à Georges Gorse au ministère de l'Information à la fin mai. « *C'est le seul service de l'Etat où il y en a eu une ; l'Université a été épargnée, les droits syndicaux ont été reconnus dans l'entreprise. Mais le général de Gaulle ne pouvait admettre que la télévision ne fût pas au service de sa politique. La télévision l'avait trahi en mai et il fallait sanctionner les journalistes.* »

Telerama, 28 mars 2018, article de Thierry Leclère d'après le livre « Mai 68 à l'ORTF » de Jean-Pierre Filiu, 1987, Nouveau Monde édition

Document n°2 : affiche de mai 1968



Consigne : après avoir présenté les documents et leur contexte historique, vous expliquerez en quoi deux conceptions opposées des médias s'affrontent en mai 1968.